

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°142 - Janvier 2020

Le Maire,
le conseil municipal
et le personnel de la Mairie
vous souhaitent

une
**Belle
année**

2020

L'édito du Maire



Donner de son temps au service des autres, telle est la volonté qui motive les bénévoles pessacais. Animés par le désir de faire avancer la cause en laquelle ils croient ou tout simplement désireux de mettre leurs compétences afin d'aider leurs concitoyens, les bénévoles contribuent au bon fonctionnement de nos sociétés.

À Pessac, nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche et dynamique avec pas moins de 400 associations. Le nombre de bénévoles sur notre territoire se compte en milliers. Derrière les nombreux événements, activités ou services proposés par les associations, se cachent des hommes et des femmes qui ne comptent pas leurs heures au service des Pessacais. Qu'ils agissent au niveau économique, social, sportif, leurs actions contribuent à la création du lien social et au dynamisme de notre territoire.

« Derrière les nombreux événements proposés par les associations, se cachent des hommes et des femmes qui ne comptent pas leurs heures au service des Pessacais »

Les associations et leurs bénévoles sont aussi des partenaires incontournables à la réussite des actions et des événements portés par la ville. Fête de l'arbre, World Clean Up Day ; Forum de la Petite Enfance ; Drôles en folie ; Vibrations Urbaines, etc. ; les exemples de leur participation à la vie de la cité foisonnent ! C'est pourquoi, afin de les soutenir dans leurs actions et les accompagner dans le développement de leurs projets, la Ville a souhaité leur consacrer un lieu dédié avec la « Villa Clément V, Maison de la Vie Associative », ouverte ce mois-ci.

Alors que l'année 2020 vient de s'ouvrir, je souhaite à chacun d'entre vous, petits et grands, une bonne et heureuse année dans notre belle ville de Pessac.

Le Maire de Pessac

NB : En période pré-électorale, les noms des élus ne sont pas communiqués dans le journal municipal.

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef :** Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville
Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac – Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan / **Claire Bouc** /
Yann Buanec / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy / Laurent Brun // **Maquette :** @scoopcommunication // **Mise en page :** Direction de la communication // **Photos :** Ville de Pessac / Frédéric Delouée / Stéphane Monserant / J.P. Lale / DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik // **Licence Ville de Pessac :** 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal :** janvier 2020 //

Impression : Groupe Imprim

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution avril 2019.

Prochaine parution : 30 janvier 2020



Janvier 2020

Sommaire N° 142

- 02** RETOUR EN IMAGES
- 04** CULTURE
> Favoriser la médiation culturelle
- 05** CAMPUS
> Le BEC
- 06** BLOC-NOTES
- 07** ÉCONOMIE
> Appel à projet " À vos marques "
- 08** DOSSIER
> Budget 2020
- 10** PROJET URBAIN
> un projet de quartier co-construit avec les habitants et les usagers
- 11** VIE CITOYENNE
> Agents recenseurs
- 12** SPORT
> Pessac labellisée « Terre de Jeux 2024 »
- 13** SPORT
> une affiche de gala à la Salle omnisports Bellegrave
- 14** CÔTÉ TRAVAUX
- 16** AGENDA
- 20** RENCONTRE
> Anthony De Oliveira, champion du Monde de jiu-jitsu
- 21** LES PESSACAIS DE L'ANNÉE
- 22** EXPRESSION POLITIQUE
- 23** COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence cartes d'identité, passeports et accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 ou sur www.pessac.fr ; pour les retraits des cartes d'identité et passeports de 11h à 12h).

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent-de-Paul
Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46
Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Mairies de proximité : voir coordonnées pages 14 et 15.





Favoriser la médiation culturelle

Parallèlement à sa programmation artistique, la Ville développe des actions culturelles à destination de différents publics et construit des partenariats allant dans ce sens, comme celui engagé avec le centre social Arago-La Châtaigneraie.

« *L'objectif premier des actions de médiation culturelle est de favoriser la rencontre entre les publics et une offre artistique* » explique Stéphane Trolio, médiateur culturel à la direction de la Culture. Les actions de médiation visent donc à donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, tout en proposant à celui-ci de vivre « une expérience sensible ». **L'objectif étant là d'initier des rencontres entre le public et les artistes, et d'inciter le public à la pratique artistique.** « Ces rencontres peuvent prendre la forme de bords de scène, c'est-à-dire de temps d'échanges privilégiés entre les artistes et le public à l'issue de la représentation ». Quant à la participation du public, elle peut être favorisée par la mise en place d'ateliers pratiques avec des intervenants professionnels. En complément, d'autres leviers peuvent être actionnés, comme des accès facilités par une politique tarifaire adaptée ou l'organisation des déplacements.

Au centre social Arago-La Châtaigneraie

Depuis la rentrée dernière, en partenariat avec la Ville de Pessac, le centre social Arago-La Châtaigneraie propose aux habitants du quartier de participer à différentes actions de médiation. « En tant que structure de proximité, le Centre Social a lui aussi un rôle de médiation et crée des liens supplémentaires entre les publics et les propositions culturelles, afin que chacun puisse se saisir de ces dernières. En effet, la culture est un axe primordial du projet associatif du Centre social. Ces propositions sont autant de leviers pour permettre de développer l'esprit critique, découvrir le monde qui nous entoure et susciter des échanges. Par ailleurs, nous essayons d'accompagner les familles en proposant des sorties atypiques, qui sortent de leurs habitudes de vie » explique Danielle Estoup, présidente du centre social Arago-La Châtaigneraie. Pour cela, **le centre social a construit un parcours culturel sur l'ensemble de la saison, avec un spectacle par mois pour la famille, des ateliers et bords de scène.**

Le parcours a débuté en septembre dernier avec l'ouverture

de la saison culturelle et la représentation décalée des « Trois Mousquetaires », puis elle s'est poursuivie lors du festival des « Vibrations urbaines » avec un spectacle de hip-hop. Trois spectacles jeune public et un atelier cirque ont été proposés lors du festival « Sur un petit nuage », puis il y aura, jusqu'au mois de juin, de la danse, du cirque et du théâtre d'impro. « Nous prévoyons aussi un déplacement à la Manufacture-CDCN pour un spectacle de danse et un atelier, l'objectif étant de permettre aux habitants d'aller voir ce qui se fait ailleurs ». En parallèle, le centre social organise des ateliers de pratique artistique en lien avec les spectacles (création de marionnettes, atelier de théâtre d'impro, etc.). « On poursuit aussi un objectif pédagogique autour de la parentalité en s'appuyant sur les spectacles pour discuter avec les parents de problématiques qu'ils peuvent rencontrer au sein de leur famille. Le spectacle « 50 mètres, la légende provisoire » va par exemple nous permettre de discuter avec eux des problématiques de surprotection et de laxisme ; avec « Jimmy et ses sœurs », il sera plutôt question des relations au sein de la fratrie » explique Marion Legrand, en charge de l'action culturelle au centre social Arago-La Châtaigneraie. ■

“ Le point de vue de
Chafia BOUKHENDALA,
habitante du quartier Arago-La Châtaigneraie

J'ai participé à plusieurs spectacles avec le centre social. Ce que j'apprécie le plus dans les sorties proposées, c'est le fait qu'on soit en famille et parfois avec d'autres personnes, ce qui nous permet d'échanger après le spectacle. Même si mes quatre enfants de 6 à 10 ans ne comprennent pas toujours tout ce qu'ils voient, ces spectacles les font interagir entre eux et avec les autres enfants présents. L'idéal serait que toutes les familles puissent en profiter !

► Plus d'infos

Direction de la culture – médiation culturelle / 05 57 93 65 36 – s.trolio@mairie-pessac.fr



Le BEC, un club ouvert à tous !

Fondé en 1897, le Bordeaux-étudiants-club (BEC), implanté depuis 1981 sur le campus pessacais, rassemble aujourd'hui 2 000 adhérents de tous âges autour de valeurs communes.

« L'amateurisme, le respect et l'esprit collectif sont les trois valeurs qui caractérisent le club depuis sa création par quelques étudiants en médecine joueurs de rugby. 123 ans plus tard, ce sont toujours les mêmes valeurs qui nous animent au travers des nombreux sports que nous proposons » explique Jean-Marie Birbis, son président. Au fil des ans, le club s'est en effet ouvert à de nombreuses pratiques sportives. **Il compte aujourd'hui quinze sections :** rugby, football, basket, handball, athlétisme, escrime, natation, pelote basque, pentathlon moderne, yoseikan-budo, gymnastique rythmique, tennis, plongée sous-marine, plongeon et sport-santé. Ouverte depuis un an, cette dernière section s'adresse à tous, et plus particulièrement aux étudiants, afin de mener des actions de prévention auprès de cette population dite à risque d'un point de vue cardiovasculaire. « *Les étudiants dorment peu, sont stressés, s'alimentent souvent mal, consomment parfois de l'alcool et fument. Nous avons travaillé avec des professionnels de santé afin de leur proposer une offre adaptée autour du bien-être, avec notamment du pilates, du yoga, de la sophrologie, du tai chi, de la marche nordique et du renforcement musculaire* ».

Accompagner et former

Si l'esprit carabin et festif demeure dans ce club convivial encore composé à 30 % d'étudiants, les enfants s'y épanouissent aussi dans ses dix écoles de sport et dans son centre de loisirs. « *Le mercredi, nous accueillons les enfants de 6 à 12 ans. Pendant les vacances, nous proposons des séjours à la campagne, à la mer ou à la montagne, ainsi que des stages sportifs* » explique Jean-Marie Birbis. **Une dimension sociale chère au club, qui propose également à ses adhérents un accompagnement aux études** (soutien scolaire et universitaire) et n'hésite pas à ouvrir son réseau pour la recherche d'un stage ou d'un premier emploi. Parmi les temps forts de ce début d'année figure le tournoi de pelote basque Hordago, qui rassemble depuis 35 ans une centaine d'équipes de pelotari. **Les 18 et 19 avril, le club organisera les Championnats de France d'escrime à la patinoire de Bordeaux, avant de vous convier début juin à une journée découverte et démonstration d'activités.** D'ici là, n'hésitez pas à pousser les portes de son restaurant qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est pas réservé à ses seuls adhérents, mais bien ouvert à tous. ■

► Plus d'infos

05 56 37 48 48 – secretariat@bec-bordeaux.fr
www.bec-bordeaux.fr

Un beau palmarès

Le BEC peut se targuer d'avoir vu sortir de ses rangs un certain nombre de médaillés olympiques, parmi lesquels Colette Besson en athlétisme, Brigitte Latrille, Hervé Granger-Veyron, Lionel Plumenail ou Damien Tokatlian en escrime. Pour les Jeux de Paris 2024, la section espère voir se qualifier son jeune espoir, Jade Maréchal.



Agent recenseur : une mission de service public

À compter du 16 janvier et jusqu'au 22 février 2020, s'ouvrira à Pessac la campagne de recensement de la population qui concerne chaque année 8 % des logements. L'occasion de vous présenter l'un des agents qui sonnera peut-être à votre porte.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants telles que Pessac, le recensement s'effectue par échantillonnage tous les ans. Pour ce faire, une campagne de recrutement a été organisée en septembre dernier, afin de trouver la quinzaine d'agents recenseurs qui sillonnera les rues de la ville. Patricia Barrière, 47 ans, est l'un d'eux. Secrétaire d'accueil au chômage depuis huit ans, elle endosse depuis trois ans ce rôle, avec un plaisir évident. « *Aller à la rencontre des gens, prendre quelques minutes pour discuter avec eux, les écouter, voire les aider me procurent beaucoup de plaisir, d'autant que l'immense majorité nous accueille avec gentillesse et courtoisie* ». Il faut dire que le recensement est obligatoire et que Patricia ne sonne jamais à la porte sans prévenir. Après deux demi-journées de formation organisées par l'INSEE, chaque agent se voit affecter un secteur de Pessac avec 200 logements maximum à recenser. Patricia et ses collègues commencent toujours par une tournée de reconnaissance. Ils déposent dans la boîte aux lettres de chaque foyer à recenser une lettre de la Mairie informant l'occupant qu'il va être recensé et lui demandant de réserver le meilleur accueil à l'agent qui sonnera à sa porte. **Afin de rassurer les habitants, la Mairie dote le personnel recenseur d'une carte officielle avec photo d'identité.**

Organisation et confidentialité

Chaque agent dispose d'un délai de cinq semaines pour effectuer sa mission. « *En règle générale, je commence ma journée à 8h30. Il m'arrive parfois de travailler non-stop jusqu'à 19h ou 20h. À partir de 17h, je privilégie les immeubles. Je consacre les jours de la semaine au porte-à-porte et le samedi à la prise de rendez-vous avec les personnes qui ne peuvent pas me recevoir en semaine. S'il le faut, j'accepte même des rendez-vous le dimanche. En revanche, je ne travaille jamais le lundi, car je suis bénévole au sein d'une association* » explique Patricia. En règle générale, Patricia boucle ses 200 logements en quatre semaines, puis va prêter main forte à ceux qui rencontrent plus de difficultés. « *C'est vrai que ce n'est pas évident, car il faut vraiment être très sociable et*

aimer aller vers les autres. Il faut aussi être organisé afin de s'y retrouver à la fin de la journée ». **Les gens peuvent choisir de répondre soit en ligne, soit sur le formulaire papier.** Quelle que soit la modalité, ils ont ensuite 48 heures pour effectuer la démarche. Plus de 60 % des habitants optent pour le recensement en ligne. Chaque agent recenseur est par ailleurs tenu au respect strict de la confidentialité. « *Il nous arrive d'aider les gens à remplir le formulaire concernant le logement, en revanche je n'interviens jamais pour remplir les fiches individuelles. Je vérifie simplement qu'elles soient bien datées et signées* » précise Patricia. Parfois, il arrive que Patricia se retrouve face à des gens qui ne voient personne d'autre de la journée. « *Je prends alors volontiers quelques minutes pour discuter avec eux !* ».

► Plus d'infos

Direction Relations Usagers : 05 57 93 63 92 / m.gaussens@mairie-pessac.fr
Site officiel : le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN BREF

Le recensement a lieu tous les ans par échantillonnage dans les communes comptant 10 000 habitants et plus. Les habitants concernés reçoivent un courrier de leur mairie pour les prévenir.

- * Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle.
- * Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.
- * Le recensement permet notamment de déterminer la population résidant en France et de fournir des informations sur les caractéristiques de la population et des logements.
- * Les réponses sont obligatoires et confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pessac en ordre de marche pour 2024

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Ville propose aux Pessacais de participer, pendant quatre ans, aux temps forts des Jeux Olympiques et Paralympiques qui seront organisés à Paris en 2024, et s'engage à multiplier les actions afin de mettre encore plus de sport dans leur quotidien.

« Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est partager avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies, qu'il est un vecteur de rassemblement et de cohésion, ainsi qu'un outil d'éducation et d'inclusion » explique l'adjoint délégué au sport. Huit communes girondines ont pour le moment obtenu ce label ouvert à toutes les collectivités territoriales, l'ambition du Comité d'organisation des Jeux Olympiques étant de faire de ces JO de Paris les jeux de toute la France. Pour l'obtenir, **la Ville s'est engagée à relayer à ses habitants toutes les informations liées aux JO, à mettre de l'olympisme dans des actions qu'elle organise déjà, à promouvoir la pratique sportive auprès de ses agents, et à organiser trois temps forts à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique (du 3 au 8 février), de la Journée Olympique (23 juin) et des JO de Tokyo (du 24 juillet au 9 août).** « Nous travaillons en collaboration avec la Faculté des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) à l'élaboration d'un projet à destination des scolaires » confie Mélissa Doré, chargée de mission sport.

Aller plus loin

Le Label Terre de Jeux 2024 ouvre par ailleurs la possibilité aux communes qui le souhaitent de candidater pour devenir Centre de préparation aux Jeux.

Concrètement, cela signifie être référencé dans un catalogue qui sera mis à la disposition des Comités nationaux olympiques et paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre référencé pour venir s'entraîner durant les quatre années de préparation aux JO. « Il s'adressera surtout aux comités de l'hémisphère sud qui ont besoin d'acclimater leurs athlètes aux conditions météorologiques de l'hémisphère nord et recherchent pour cela des communes dotées d'infrastructures sportives adaptées à la pratique de leur sport, mais aussi accessibles et attrayantes du point de vue touristique. Nous pensons que Pessac et la salle omnisport de Bellegrave réunissent toutes ces conditions pour attirer les joueurs de handball » explique l'adjoint au Maire.

Six villes, s'inscrivant dans une dynamique métropolitaine, ont candidaté pour devenir centre de préparation : St-Médard-en-Jalles pour l'haltérophilie et le tir à l'arc ; Lormont pour le judo ; Mérignac pour les activités aquatiques, la gymnastique et le hockey sur gazon ; Talence pour l'athlétisme, le football, la natation et l'escrime ; Bordeaux pour le cyclisme sur piste, l'escrime, le hand-escrime, l'aviron, le hockey sur gazon et l'athlétisme indoor ; **Pessac pour le handball.** Si les candidatures de chacune de ces villes sont bien indépendantes, un certain nombre de services ont été proposés en commun : la linguistique (en lien avec l'université et le secteur associatif), le transport, le tourisme et le médical. Pessac a travaillé plus spécifiquement sur ce dernier avec la ville de Mérignac. Ensemble, elles ont obtenu l'engagement de trois établissements (la clinique des sports de Mérignac, la Maison sport-santé de l'Hôpital suburbain du Bouscat et l'Institut médico chirurgical du sportif de Floirac) pour l'accueil rapide et optimal des athlètes étrangers qui en auraient besoin. Cette candidature s'inscrit en cohérence avec le label « Commune sport pour tous », pour lequel la Ville de Pessac a récemment obtenu 5 étoiles. ■

